JEAN HAMON

MÉDECIN, ET L'UN DES SOLITAIRES DE PORT-ROYAL

1617-1687

PAR H. MOULIN

ANCIEN MAGISTRAT



PARIS. CHARAVAY FRÈRES ÉDITEURS
4, Rue de Furstenberg
1884

JEAN HAMON

MÉDECIN, ET L'UN DES SOLITAIRES DE PORT-ROYAL

(1617-1687)

JEAN HAMON

MÉDECIN, ET L'UN DES SOLITAIRES DE PORT-ROYAL

1617-1687

PAR H. MOULIN

ANCIEN MAGISTRAT



PARIS. CHARAVAY FRÈRES ÉDITEURS

4, Rue de Furstenberg

1884

JEAN HAMON

MÉDECIN, ET L'UN DES SOLITAIRES DE PORT-ROYAL

(1617-1687)

J'ai écrit autrefois, pour l'*Amateur d'autographes* même, quelques pages, depuis réunies en volume, sur Port-Royal et la famille des Arnauld (1). Plus d'une fois, dans le cours de mon travail, le nom de Hamon, médecin, et l'un des solitaires de la communauté, était venu sous ma plume, mais je l'avais toujours écarté, voulant me renfermer dans la biographie d'Antoine Arnauld et de sa descendance.

Depuis, le regret m'a pris d'être passé, sans m'arrêter, devant ce nom, et je viens aujourd'hui faire à cette mémoire une amende honorable.

«....... Nunc iterare cursus
Cogor relictos.

Hor. od. I. XXXIV. v. 3-4)

Aussi bien, n'aurais-je pas dû oublier que Hamon est Normand

(1) Cette brochure in-8° de 80 pages a pour titre: *La Famille des Arnauld et son Corpus juris*. Le premier, l'*Amateur d'autographes* l'avait donnée à ses lecteurs dans ses numéros de juin-septembre 1881.

comme moi, et l'une des illustrations, avec Mgr de Beauvais, de ma ville natale. Hamon en est l'illustration médicale, comme Mgr de Beauvais, l'illustration ecclésiastique ; celui-ci fut le Fénelon de son temps, celui-là en fut le François de Sales janséniste ; tous les deux ont laissé parmi leurs concitoyens une réputation de talent, de vertu et de charité, et un souvenir qui, transmis de génération en génération, ne s'est point effacé (1).

Hamon (Jean), né à Cherbourg en 1617 ou 1618, était bien jeune encore quand il quitta sa province pour Paris, où son amour des sciences en fit bientôt un des élèves les plus assidus de la Faculté de médecine, en même temps que son intelligence et son savoir précoce en faisaient le précepteur d'Ach. de Harlay, destiné un jour à la première présidence du Parlement (2).

Grâce à un esprit naturel, à des études sérieuses, à des connaissances variées et à la protection de la famille de Harlay, le jeune docteur ne tarda pas à se faire une réputation et une clientèle.

(1) La vie de J. Hamon a été écrite en partie par lui-même, 1734, in-12;
Par dom Clément. *Manuscrit de la Bibliothèque de Troyes;*
Par M. A. de Chantereyne, Receveur de l'amirauté à Cherbourg;
Par M. V. Lesens, *Annuaire de la Manche de 1844;*
Par M. Ch. du Rosoir, *les Hommes utiles;*
Et par M. Hippeau, *Biog. Didot.*
Sainte-Beuve lui a aussi consacré plusieurs pages dans son *Histoire de Port-Royal.* — Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, évêque de Senez, était né à Cherbourg en 1735, 114 ans après Hamon. Ce fut ce prélat qui, prêchant en 1774 devant la Cour le sermon de *la Cène,* ne craignit pas, s'adressant directement au Roi, de lui dire : « Sire, mon devoir de ministre d'un Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que « vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause, et qu'on vous le laisse « ignorer. »

Ce fut encore lui qui, le premier, prononça cette phrase, attribuée par beaucoup à Mirabeau, qui n'a fait que la répéter : « Le peuple n'a pas sans doute le droit de « murmurer, mais sans doute aussi il a le droit de se taire, et son silence est la « leçon des rois. »

Voir notre Étude sur *Mgr de Beauvais, évêque de Senez, sa vie et ses œuvres,* broch. in-8°, tirée à 75 exemplaires pour les amis de l'auteur, et *les Mémoires* de la Société académique de Cherbourg, 1879.

(2) Achille de Harlay, troisième du nom, après avoir été Procureur général au Parlement de Paris, en devint premier président en 1689, à la place de Nicolas Potier de Novion.

Ce magistrat était assez enclin à la plaisanterie. N'est-ce pas lui qui un jour à l'audience, et pendant un rapport, voyant un tiers des conseillers dormir, un tiers causer, un tiers à peine écouter, dit de manière à être entendu de tous : « *Si messieurs « qui parlent faisaient comme messieurs qui dorment, messieurs qui écoutent « pourraient peut-être entendre.* »

Il n'exerçait encore que depuis quatre ou cinq ans, quand ses succès appelèrent sur lui le choix de la Faculté de médecine, qui le chargea pour 1664 des *Paranymphes*. C'est le nom que l'on donnait alors au discours solennel qui inaugurait chaque année la rentrée des Facultés. Je ne sache pas qu'il ait été conservé, mais Hamon, d'après la mention du procès-verbal et des registres, le prononça au milieu d'un applaudissement général.

Il avait certainement réussi, car l'année suivante (1665), l'Université, qui avait à se louer du patronage de M. Amelot, président des Enquêtes, voulant, à la mort de ce savant magistrat, payer à sa mémoire son tribut de reconnaissance, confia à Hamon l'oraison funèbre du défunt. Cette fois encore, l'orateur sut répondre à l'attente de son auditoire, et son discours lui mérita l'assentiment et les félicitations de la Faculté.

Entouré d'estime et de confiance, il ne pouvait manquer d'arriver avant peu à la célébrité et à la fortune ; il était même à la veille de contracter un mariage avantageux, mais les exhortations de l'abbé Singlin l'arrêtèrent tout à coup au milieu de sa carrière.

Il avait eu occasion de se lier avec plusieurs des solitaires de Port-Royal, dont il partageait les doctrines, et il avait pris pour directeur de sa conscience le confesseur des religieuses de ce célèbre monastère.

Ant. Singlin avait succédé à l'abbé de Hauranne dans la direction de Port-Royal ; il était supérieur des deux maisons des Champs et de Paris. C'était un prêtre austère, de mœurs sévères, ennemi des transactions mondaines, un prédicateur ignorant des grâces de la parole, mais dont la conviction faisait la force et la puissance.

Il s'empara de l'esprit de son pénitent, l'arracha, malgré les représentations et les résistances de M. de Harlay, aux séductions du monde et aux promesses d'un brillant avenir, et ouvrit à sa foi les portes de Port-Royal.

Hamon avait à peine trente-trois ans quand il y entra. C'est dans cette sainte retraite qu'il passera les deux tiers de sa vie, dans la

compagnie d'Ant. Le Maistre, de Nicole, du grand Arnauld, de De Saci, d'Arnauld d'Andilly, et qu'il rencontrera la duchesse de Longueville, pénitente, Philippe de Champagne (1), l'un des maîtres de notre école de peinture, Pascal et le jeune Racine, auquel ses bontés inspireront un respect filial.

Quelques années auparavant, l'influence de l'abbé de Saint-Cyran avait enlevé, au milieu de ses triomphes, Ant. Le Maistre, le premier orateur de son temps, aux applaudissements du Parlement, pour en faire à Port-Royal le modeste maître d'une classe d'enfants.

Lorsque la résolution de renoncer au monde fut bien arrêtée dans la pensée de Hamon, il vendit ses livres, ses meubles et tout ce qui composait son patrimoine, sans en rien réserver, en distribua le prix aux pauvres, puis se retira au désert de Port-Royal.

Là, humble solitaire, il se livra d'abord aux travaux des champs, puis, dans l'intérêt des indigents, il revint à l'exercice de sa profession, donnant ses soins aux malades du monastère et à ceux des environs. Son bâton à la main, sa Bible dans sa poche, il faisait toujours ses visites à pied, bien que quelques-unes l'entraînassent parfois à plusieurs lieues de la communauté.

Ce ne fut que dans les dernières années de sa vie, lorsque ses jambes ne lui permirent plus de longues courses, qu'il se servit d'un âne, sur lequel on le rencontrait par les chemins, recueilli, méditatif, occupant son esprit par la prière, ses mains par quelque ouvrage à l'aiguille.

Son temps se partageait entre les travaux manuels, l'exercice de la médecine, les soins aux pauvres, la prière et la méditation, l'étude et la composition de petits ouvrages ascétiques.

Il était le modèle du médecin chrétien. Doublement médecin, *bis medicus*, comme saint Luc, il donnait ses soins au corps et à l'âme, apportant des remèdes pour l'un, des exhortations et des paroles d'encouragement pour l'autre.

(1) Philippe de Champagne, élève de N. Poussin, premier peintre de la Reine et directeur de l'école royale de peinture, a produit un grand nombre de tableaux, parmi lesquels celui de *la Cène*, dans lequel, sous les traits des apôtres, il a peint douze des solitaires du Port-Royal.

Le P. Comblat, cordelier, l'ayant rencontré dans une visite à Port-Royal : « Il y avait là, dit-il dans le récit qu'il fait de « cette visite, un médecin, un saint personnage, qui a quitté la « cour, et qui s'est entièrement consacré au service de ce mo- « nastère et de tous les pauvres du voisinage. »

La supérieure de la maison, la mère Angélique, lui écrivait de son côté :

« Après le grand don d'un parfait confesseur, il n'y a rien de plus « important que celui d'un médecin vraiment chrétien, qui exprime « par toutes ses actions et ses paroles les saintes maximes du christia- « nisme. »

Par sa piété et son abnégation, son dévouement à la communauté qui l'avait recueilli, Hamon méritait cet éloge.

L'une de ses maximes favorites, — et il sut la mettre en pratique, — était que « pour vivre en parfait chrétien, on n'avait qu'à per- « sévérer, étant sain, dans les bonnes dispositions où l'on se « trouve quand on est malade. »

La lutte entre les Jésuites, si finement raillés par l'auteur, d'abord anonyme, des *Provinciales*, et les Jansénistes, durait depuis longtemps déjà, mais enfin ceux-là, appuyés par le confesseur du Roi et l'archevêque de Paris, finirent par l'emporter, et les persécutions commencèrent contre Port-Royal.

Hamon ne pouvait leur échapper ; il fut compris, avec plusieurs solitaires de ses amis, dans une lettre de cachet de 9 novembre 1664. La reconnaissance de l'un de ses malades eut le temps de le prévenir ; on put le faire évader par les jardins et lui épargner ainsi les ennuis d'une arrestation.

Son éloignement du monastère dura neuf mois ; son exil, — car c'en était un pour sa ferveur, — ne cessa qu'en août 1665, et il eut besoin, pour rentrer, de l'autorisation de l'archevêque de Paris. Mais il était devenu suspect aux ennemis de la Maison, et l'objet d'une surveillance minutieuse. Ainsi, il ne pouvait plus visiter les sœurs malades qu'accompagné de la tourière, surveillante préposée par Monseigneur ; il fallait qu'il parlât haut et de manière à être entendu de celle-ci ; la nuit, on

l'enfermait à clé dans sa chambre; enfin il était soumis à un véritable espionnage de tous les instants.

Hamon souffrit avec résignation tous ces outrages, et ce fut pendant ces jours d'affliction qu'il écrivit pour les religieuses la plupart de ses petits traités spirituels.

Il touchait à la vieillesse, mais, avant qu'elle fût venue, il alla visiter, en 1675, l'un des amis les plus dévoués de Port-Royal, le vénérable évêque d'Aleth, Pavillon, qu'il eut le bonheur de guérir d'une maladie dangereuse. C'est de ce vertueux prélat qu'il disait : — « Il est comme le soleil, beau à voir dans son couchant. »

En 1677 il fit ses pèlerinages aux abbayes de la Trappe, de Saint-Martin-lès-Tours, de Saint-Cyran et de Clairvaux, et laissa partout aux supérieurs de ces maisons les plus édifiants souvenirs.

Il y avait plus de trente ans qu'il s'était séparé de l'école de médecine, lorsqu'en 1687, année de sa mort, le fils de l'un de ses meilleurs et de ses plus vieux amis, le docteur Dodart, s'y présenta pour soutenir sa thèse, dont il lui avait déféré la présidence (1).

Hamon accepta cet honneur et vint au mois de janvier, par un froid rigoureux, siéger à la Faculté de médecine.

« Il y présida avec éclat, dit Fontaine : il apparut, avec l'audace de « son humble pauvreté, aux yeux de ses confrères, qui contemplaient « en lui des robes et des habits de doctorat inconnus à la Faculté, de « laquelle il ne cessait pas d'être l'ornement.

« Il avait à l'occasion de cette thèse relu en peu de jours Hippocrate, « Galien, Alexandre de Tralles, tous les anciens auteurs de médecine, « et il s'y était épuisé » (2).

Déjà à la fin de 1682 il avait fait une grave maladie, dont il ne s'était jamais complètement remis.

Il revint à pied de Paris à Port-Royal, très fatigué. Il prit le lit quelques jours après, et, malgré les soins et le dévouement de son vieil ami Dodart, il mourut le 22 février 1687, à soixante-

(1) Le sujet de cette thèse était assez curieux : « *An in tantâ multitudine medentium pauci medici?* » et la conclusion toute naturelle qu'au milieu de cette foule d'hommes ayant diplôme, il y a peu de vrais médecins.— Beaucoup d'appelés, peu d'élus.

(2) Fontaine. *Mémoires.*

Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. IV, p. 231.

neuf ans, « bénissant Dieu de lui avoir permis de lui rendre son âme « dans la maison des saints, où il avait vécu durant trente-sept ans. »

Hamon avait vu mourir autour de lui beaucoup des hôtes du monastère, et des plus illustres, MM. Singlin et de Saint-Cyran, Le Maistre et de Saci, Pascal et Arnauld d'Andilly, et leur mort avait été pour lui un enseignement et un avertissement tout à la fois.

Bien que la règle de la communauté fût, depuis la réforme, des plus sévères, il avait encore, dans un esprit de mortification et de pénitence, renchéri sur les austérités habituelles du cloître. Il portait des habits grossiers, se nourrissait de pain noir, couchait sur des planches, donnait de longues heures, à genoux, à la prière et à la méditation. Aussi, dit *le Nécrologe de Port-Royal*, « après avoir vécu toute sa vie avec la même vigilance « que si chaque jour eût dû être le dernier, il la termina avec « joie par une mort paisible, comme il l'avait souhaité, pour « vivre éternellement. »

Le Réformateur de la Trappe, le pieux abbé de Rancé, auquel Hamon avait apporté les soins et les conseils de son art, s'empressa d'adresser à Mlle de Vertus, la sœur de Mme de Montbazon, une lettre de condoléances (1).

« On ne peut être, lui écrivait-il le 2 mars 1687, plus touché que je le « suis, Mademoiselle, de la perte que vous avez faite du pauvre « M. Hamon. Je connais trop toutes les qualités que Dieu lui avait « données, pour ignorer l'utilité que vous en pouviez tirer; il était bon « pour les âmes comme pour les corps, ce qui est une chose si rare dans « les personnes de sa profession, qu'on ne saurait assez l'estimer. »

Boileau composa pour son portrait, qui a été gravé, les vers suivants :

« Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
« Il courut au désert chercher l'obscurité;
« Aux pauvres consacra son bien et sa science,
« Et trente ans, dans le jeûne et dans l'austérité,
« Fit son unique volupté
« Des travaux de la pénitence. »

(1) Mme de Montbazon avait été la maîtresse de M. de Rancé mondain; ce fut à la mort prématurée de cette amie et à la douleur qu'elle lui causa qu'il dut son renoncement au monde et son entrée au couvent de la Trappe, dont il devint le sévère réformateur, expiant ainsi par le repentir et la pénitence les fautes et les scandales de sa jeunesse.

Racine, dont l'enfance avait reçu les tendresses et la direction de Hamon, demanda par son testament à être enterré aux pieds de son ancien maître, dans le cimetière de Port-Royal (1).

La Faculté de médecine de Paris fit placer le portrait de Hamon parmi ceux de ses célébrités. Cette toile, que l'on voit encore aujourd'hui dans la salle du Conseil de l'Ecole, « le re-« présente habillé simplement, à la manière des gens de cam-« pagne, ou du moins n'ayant du docteur qu'un livre ouvert « devant lui.

« C'est une figure fine et douce, un peu penchée ; au regard « malin et glissant, tendre, qui, au besoin, semblerait un peu « rusé, et qui sent son Normand, aux cheveux longs, négligés, « à la paysanne, laissant tomber une mèche détachée sur le « front.

« Le caractère général de la physionomie est celui d'une « humilité souriante » (2).

Hamon avait une grande répugnance à écrire ; c'est Nicole qui nous l'apprend, Nicole qui s'était lié avec lui, qui préférait à tous autres son entretien, qui ne se hasardait guère à traiter un sujet moral ou religieux sans en avoir conféré auparavant avec cet ami de bon conseil :

« J'ai vu, écrivait-il dans l'une de ses lettres, qu'on avait à Port-« Royal quelque égard aux instincts des âmes. On ne presse point « M. Hamon d'écrire, parce que, dit-on, il y a trop de répugnance » (3).

Et cependant, malgré cette répugnance, il a laissé un grand nombre d'ouvrages de science, de morale et de piété.

Au médecin nous devons des thèses, aujourd'hui d'autant plus recherchées, qu'elles sont devenues plus rares ; — plusieurs

(1) « Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port-Royal des « Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, aux pieds de la fosse de M. Hamon. « Je supplie très humblement la mère abbesse et les religieuses de vouloir bien m'ac-« corder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très indigne, par les scandales de « ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai « reçue dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai « vus, et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur. » *Testament de Racine du 10 octobre 1698.*

(2) Sainte-Beuve. *Port-Royal, t. III, p. 232.*

(3) Lettre de Nicole. *Manuscrits de la Mazarine.*

livres de médecine, restés inédits ; — *Dictionarium medicum, græco-latinum,* etc., etc.

Au moraliste : *Christiani cordis gemitus ;*

De la Prière et des devoirs des pasteurs ;

La Pratique de la prière continuelle ;

La Pratique de la solitude ;

Les Explications du Cantique des Cantiques ;

De la solitude des épouses ;

Des Instructions sur les sacrements et sur le Jubilé ;

L'Explication de l'oraison dominicale ;

Un Recueil d'instructions pour les religieuses de Port-Royal ;

Un autre recueil de lettres et d'opuscules ;

Une Relation de plusieurs circonstances de sa vie, etc., etc. (1).

Hamon, vivant, avait eu sa part des persécutions dirigées contre Port-Royal ; mort, il n'échappa point aux haines des ennemis de cette sainte maison.

Le 29 octobre 1709, en vertu d'un arrêt du Conseil, le lieutenant-criminel de police d'Argenson, à la tête de 300 archers, accompagné de deux commissaires du Châtelet et du Prévôt de la maréchaussée, se présenta sous les murs du couvent, comme pour en faire le siège.

Les quinze pauvres sœurs qui l'habitaient, vieilles et infirmes pour la plupart, ne pouvaient songer à se défendre. Elles furent brutalement enlevées à leur demeure, où elles espéraient mourir en paix, conduites séparément dans autant de maisons religieuses, éloignées les unes des autres.

Un second arrêt du Conseil du 22 janvier 1710 ordonna la démolition du monastère et la vente des matériaux.

Enfin la dispersion des religieuses, la destruction de l'abbaye ne suffisant pas encore à la vengeance des puissants adversaires de Port-Royal, les tombes des solitaires, *proh pudor !* ne furent pas respectées, et leurs sépultures furent outrageusement violées.

(1) Tous ces ouvrages ont été imprimés de 1675 à 1735, plusieurs après la mort de leur auteur.

Liés pendant leur vie, Hamon et Racine avaient exprimé le vœu que la mort ne les séparât pas. Ils reposaient donc à côté l'un de l'autre depuis dix ans, quand les exécuteurs des basses œuvres jésuitiques vinrent remuer la terre bénite du cimetière de la communauté et lui arracher les cercueils qu'elle recouvrait (1).

Défendu par la tendresse d'une femme et d'un fils qui lui avaient survécu, Racine, avec Ant. Le Maistre et Isaac de Saci, trouva un refuge sous les dalles de Saint-Etienne-du-Mont, où Pascal les avait précédés dès 1662.

Quant aux restes de Hamon, que ne pouvait protéger la sollicitude d'une famille éloignée, ils furent jetés pêle-mêle dans le tombereau qui les transporta dans l'un des cimetières voisins. Grâce à ces exhumations sacrilèges, le pieux solitaire, auquel sa science, son désintéressement, son dévouement à l'humanité souffrante auraient mérité un marbre commémoratif, ne trouva, dans la reconnaissance des hommes, pour prix de ses vertus, que la promiscuité d'une fosse commune, même ignorée.

(1) Lire dans notre *Famille des Arnauld* le récit des persécutions dirigées contre Port-Royal, l'histoire de ses derniers jours et de sa destruction, et la chronique des scènes scandaleuses qui accompagnèrent la violation des tombes des solitaires et des religieuses.

Imprimeries réunies, G. rue du Four, 54 bis, Paris — 2768

Imprimeries réunies, C rue du Four, 54 bis. Paris — 27[illegible]8